

1586—1886.

DISCOURS

Prononcé le 3 Janvier 1886,

à l'occasion du 300^e anniversaire de l'établissement du
Consistoire, et de la fondation de l'Eglise Wallonne.

DE

DORDRECHT,

PAR

EUG. PICARD,

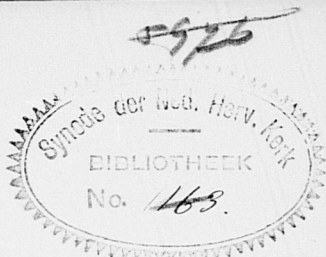
Pasteur de cette Eglise.

DORDRECHT,

BLUSSE ET VAN BRAAM.

1886.

see



1586—1886.

B
II
5
P
4

DISCOURS

Prononcé le 3 Janvier 1886.

à l'occasion du 300^e anniversaire de l'établissement
du Consistoire, et de la fondation de
l'Eglise wallonne

DE

DORDRECHT,

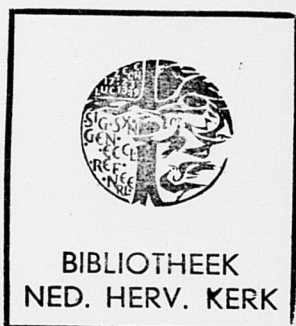
PAR

EUG. PICARD,

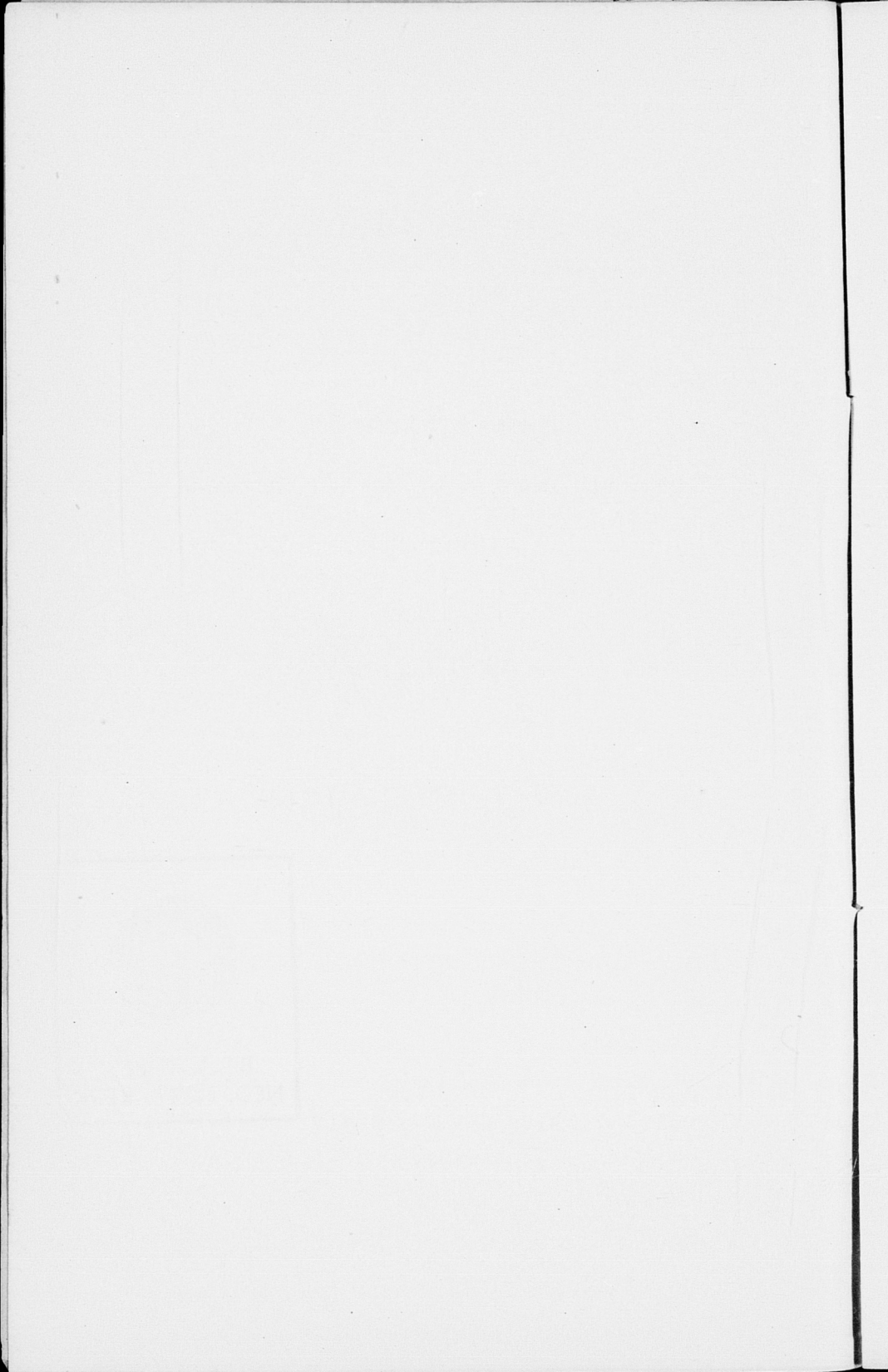
Pasteur de cette Eglise.



DORDRECHT,
BLUSSÉ ET VAN BRAAM.
1886.



a + s
33B 24.



„Tenez-vous fermes dans la liberté
dans laquelle Christ nous a mis.”

GALATES V, 1.

Mes Frères!

Nous célébrons aujourd'hui le 300^e anniversaire de l'établissement du Consistoire de notre Eglise, et, on peut le dire aussi, de la fondation de cette Eglise elle-même. Sans doute, au point de vue de l'histoire générale du protestantisme dans les Pays-Bas, et au milieu de la lutte héroïque qu'un petit peuple soutenait alors contre le tout puissant Philippe II, et qui aboutit à l'indépendance des Provinces-Unies, c'est un fait d'une bien petite importance que la fondation d'une Eglise wallonne à Dordrecht. Je ne chercherai pas à en exagérer la signification. La célébration de cet anniversaire est pour nous une fête de famille, un pieux souvenir accordé à ceux qui nous ont précédés. Après trois

siècles écoulés, nous sommes aujourd'hui membres de cette Eglise, à laquelle nous sommes attachés; nous nous intéressons d'une façon toute particulière à son histoire et à ses destinées, et nous ne pouvons laisser passer cette date sans nous recueillir un instant devant ce passé qui est déjà si loin de nous.

Il serait assez difficile de dire d'une façon précise à quelle époque les Wallons réfugiés à Dordrecht commencèrent à y célébrer une culte en langue française. Quand l'arrivée du duc d'Albe dans les Pays-Bas, en 1568, força un grand nombre de protestants à quitter leurs foyers pour échapper à la persécution, l'Angleterre fut le premier refuge des proscrits. Ce n'est que quelques années plus tard, quand les Espagnols eurent été à peu près chassés des Provinces du Nord, que les Wallons purent y trouver un asile sûr, et par conséquent songer à s'y établir. Les premières traces de l'existence d'un culte en langue française à Dordrecht remontent à 1576. Le 13 Octobre de cette année, le consistoire hollandais décida d'exhorter les pasteurs wallons ainsi que les anciens à célébrer pour cette fois la Sainte-Cène avec eux. Ce fait montre qu'il y avait alors à Dordrecht un certain nombre de Wallons,

et parmi eux plusieurs pasteurs et plusieurs anciens, et que ces réfugiés vivaient en bonne harmonie avec la communauté hollandaise. Ces pasteurs et ces anciens, d'ailleurs inconnus, chassés probablement des provinces du Sud, s'étaient réfugiés à Dordrecht et continuaient à y remplir leurs fonctions au milieu de leurs compagnons d'exil, sans qu'on ait encore songé à établir officiellement une Eglise wallonne. Le culte était pourtant célébré régulièrement à partir de 1577, et il y eut même, cette année, à Dordrecht un Synode des Eglises wallonnes. Mais l'année suivante, pour des raisons qui nous sont inconnues, ces pasteurs quittèrent la ville, et les prédications en langue française cessèrent tout à fait pendant 7 ans.

C'est après cette longue interruption que fut organisé, en 1586, le Consistoire de notre Eglise. Nous ne possédons plus les registres originaux relatant les délibérations de ce Consistoire. La copie qui en a été faite, et qui se trouve dans nos archives, commence par cette mention : „Ceste Eglise française de la ville de Dordrecht a esté dressée au mois de Janvier 1586, par Jacques de la Drève, ministre de la parole de Dieu.” Le Consistoire était composé du pasteur, de deux anciens et de deux diacres; les

deux anciens étaient Gérard le Brun et Bastien Clinquandt, les diacres, Martin Cavillon et Pierre Baron. A partir de ce moment, le consistoire et l'Eglise se sont maintenus jusqu'à nos jours sans interruption. Ce n'est toutefois qu'au mois de Septembre de la même année que la vocation du pasteur fut approuvée par le Synode de Leyde.

Le peu que nous savons de la vie antérieure de Jacques de la Drève peut vous donner une idée des alarmes continuelles dans les quelles vivaient pasteurs et troupeaux, et du désarroi qui régait dans ces temps agités. Ce ne sont que quelques dates et quelques faits, mais les uns et les autres sont significatifs. Il était pasteur à Nivelles en 1580; nous le trouvons en 1581 pasteur à Malines; l'année suivante il exerce le ministère à Bruxelles, et, en 1583 à Bruges; les troupes espagnoles y étant survenues, il part avec les anciens, les diacres et une partie de son troupeau, et va se réfugier à Leyde; il y continue son ministère en 1584, et est envoyé à Ostende en 1585. C'est de là qu'il fut appelé à Dordrecht l'année suivante; après avoir erré de paroisse en paroisse au gré des événements, il avait désormais un poste fixe, et pouvait espérer enfin un peu de repos après tant de tribulations; il n'en

jouit pas longtemps et mourut dans les premiers mois de 1588, après un ministère d'un peu moins d'un an et demi dans cette Eglise.

Son successeur fut Gaspard Usile, qui était probablement pasteur à Ostende au moment où il fut appelé. Un détail de son installation montre qu'à cette époque l'Eglise wallonne de Dordrecht n'était pas dans une situation financière très brillante. Elle faisait son possible pour pourvoir à l'entretien de son pasteur, mais l'ancien boursier d'alors devait avoir bien de la peine à faire face aux dépenses extraordinaires. Le Consistoire, se trouvant hors d'état de payer les frais de voyage de son pasteur, demanda, en 1589, au Synode réuni à Amsterdam, de l'aider à acquitter cette dette, et le Synode, „vu la pauvreté de cette Eglise" lui prêta 30 florins, à la condition qu'elle les rembourserait quand elle en aurait le moyen. Cette somme n'était qu'une partie de ce qui aurait été nécessaire pour indemniser le pasteur, et Gaspard Usile dut attendre longtemps encore le remboursement total de ce qui lui était dû, car en 1590 le Synode de Flessingue invita l'Eglise de Dordrecht à faire son possible pour payer à Gaspard Usile 22 florins qui lui étaient encore dûs.

Honorable pauvreté, qui nous montre que les réfugiés wallons avaient tout sacrifié, et avaient cherché un asile sur un sol plus libre et plus hospitalier, n'emportant avec eux pour tout bien que leur fidélité à leur conscience et à l'évangile. Cette gêne pécunière n'empêcha pas du reste la communauté wallonne de grandir et de se développer. De nouveaux réfugiés arrivaient sans cesse. En 1615, l'Eglise était devenue si nombreuse qu'elle demanda au Synode l'autorisation d'appeler un second pasteur. Cette autorisation lui fut accordée, à la condition qu'elle fournirait à ce second pasteur un traitement convenable. Le pasteur fut nommé : mais la richesse de l'Eglise ne s'était pas accrue aussi vite que le nombre de ses membres ; la question du traitement demeura, paraît-il, une difficulté insoluble. Le second pasteur ne tarda pas à quitter, et il n'en fut plus question dans la suite.

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans beaucoup de détails pour vous donner une idée de la physionomie de cette ancienne Eglise : c'était celle de toutes les Eglises réformées de la fin du XVI^e siècle, avec leur sévérité rigide et l'austérité de leurs mœurs. Il est à chaque instant mention, dans les actes du

Consistoire, de censures adressées à tel ou tel membre, dont la conduite a semblé légère et a scandalisé la communauté; il ne fallait pas beaucoup alors pour scandaliser les consciences. Ce sont là des mœurs qui ne sont plus les nôtres; mais il y avait, sous cette austérité qui nous semble parfois un peu étroite, une honnêteté et une droiture si vraies, une piété si sincère, que nous ne pouvons nous empêcher de rendre hommage à cette Eglise du passé, et d'admirer ce qu'il y avait en elle de sérieux, d'élevé et de vivant.

C'est là un trait commun à toutes les Eglises de la Réforme. Le caractère particulier des Eglises wallonnes, de la notre comme de ses sœurs des autres villes des Pays-Bas, est que leur existence même a été une revendication de la liberté de conscience. Non pas que les Protestants de ce temps-là aient songé un seul instant à reconnaître en principe ou à proclamer la liberté de conscience; ils n'y pensaient pas; ils auraient peut-être même considéré cette liberté comme chose hérétique et dangereuse au premier chef: mais ils firent mieux que proclamer ce principe, ils le pratiquèrent pour leur propre compte. Se sentant libres, et ne pouvant faire respecter cette liberté dans leur pays, ils

aimèrent mieux s'expatrier que d'y renoncer. Tous les membres de cette Eglise qui s'est fondée ici il y a trois siècles, depuis le pasteur jusqu'au plus humble des fidèles, étaient des chrétiens qui avaient résisté à la persécution et à la violence, et qui avaient refusé de courber la tête devant la toute puissance de Philippe II; tous ils avaient mesuré l'étendue des sacrifices à faire, et ils s'étaient dit: ma conscience ne s'inclinera que devant la vérité: renonçons à tout, sacrifions tout, mais restons libres! Ils se conformèrent ainsi à l'exhortation adressée par l'apôtre Paul aux Galates: Tenez-vous fermes dans la liberté dans laquelle Christ nous a mis. Je ne connais pas, pour ma part, de meilleure proclamation, ni de meilleure démonstration de la liberté de conscience que celle-là.

Tel est le véritable caractère de nos Eglises wallonnes: elles sont nées d'un sentiment profond des droits de la conscience, et leur existence même en est une affirmation. C'est à cette origine et à ce caractère qu'elles doivent de s'être maintenues jusqu'à nos jours. Car, chose remarquable, elles ont survécu aux nécessités qui les ont appelées à l'existence. Absolument nécessaires à la fin du XVI^e siècle, puisque le premier besoin des Wallons

chassés de leur pays par la persécution religieuse, était de célébrer leur culte, et qu'ils ne pouvaient le faire que dans leur langue; nécessaires encore un siècle plus tard, lorsque les réfugiés français arrivèrent en foule dans les Pays-Bas, elles ne sont plus aujourd'hui indispensables; elles pourraient disparaître presque partout, sans que personne fût privé de culte ou de moyens d'édification, par le fait qu'il n'y aurait plus de prédication en langue française. Comment se fait-il que ces Eglises se soient conservées, même lorsque leur utilité pratique est devenue contestable? Cette persistance peut s'expliquer sans doute à certains égards par l'attachement naturel des fidèles pour l'Eglise dans laquelle ils sont nés, par des traditions et des souvenirs de famille; mais la cause la plus puissante de leur maintien, c'est qu'elles sont comme un monument et un souvenir vivant des luttes héroïques et glorieuses d'autrefois, un symbole toujours présent de cet amour indomptable de la liberté auquel les Provinces-Unies durent leur indépendance, et qui poussa les réfugiés, moins heureux, hors de leurs frontières, vers une patrie nouvelle où ils ne sentissent aucun joug peser sur leurs têtes; c'est que ces Eglises tiennent d'une façon si intime à

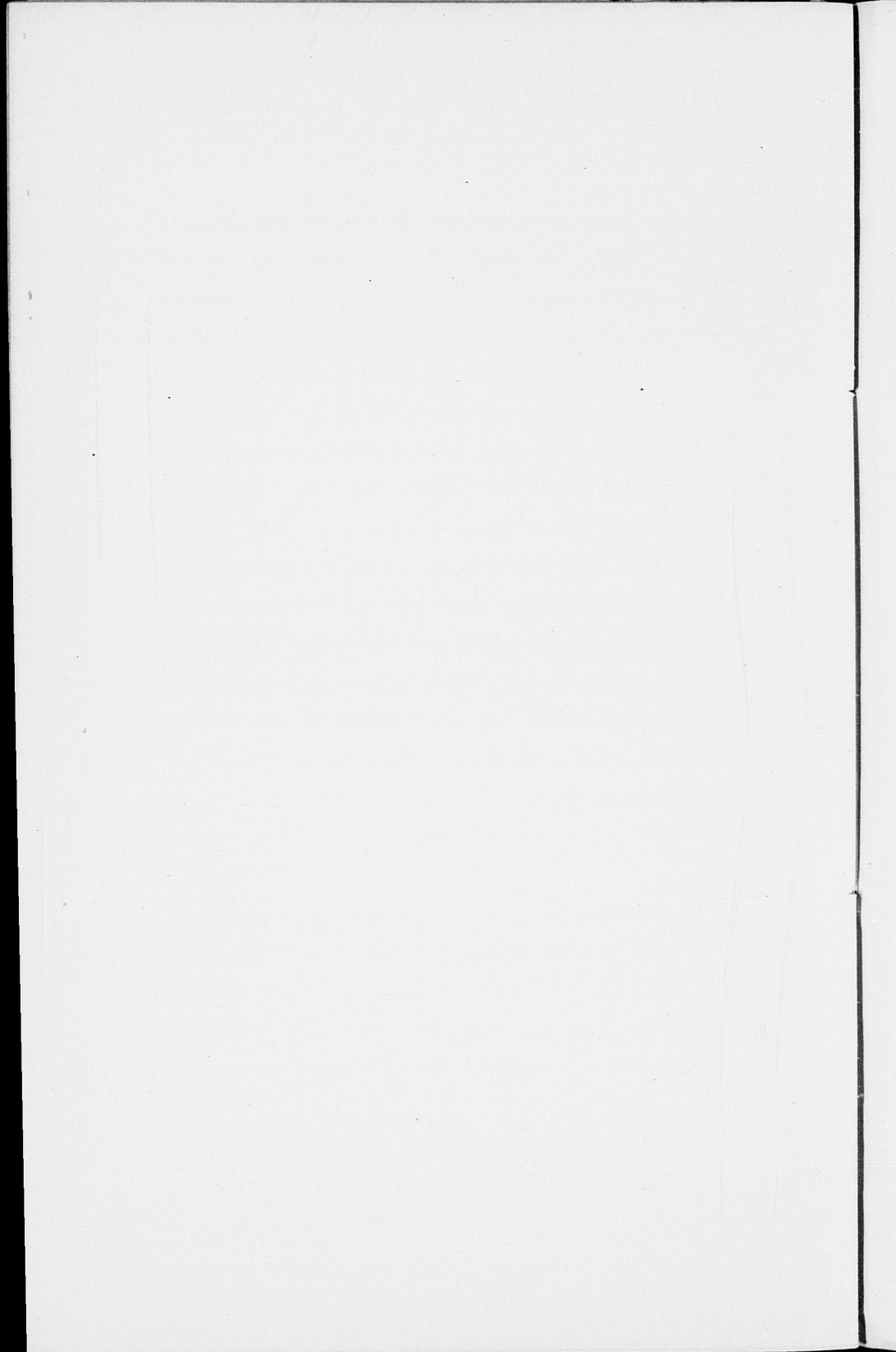
l'histoire de la Hollande que, les faire disparaître ce serait rompre un des liens encore visibles qui nous rattachent à une époque glorieuse et féconde de cette histoire.

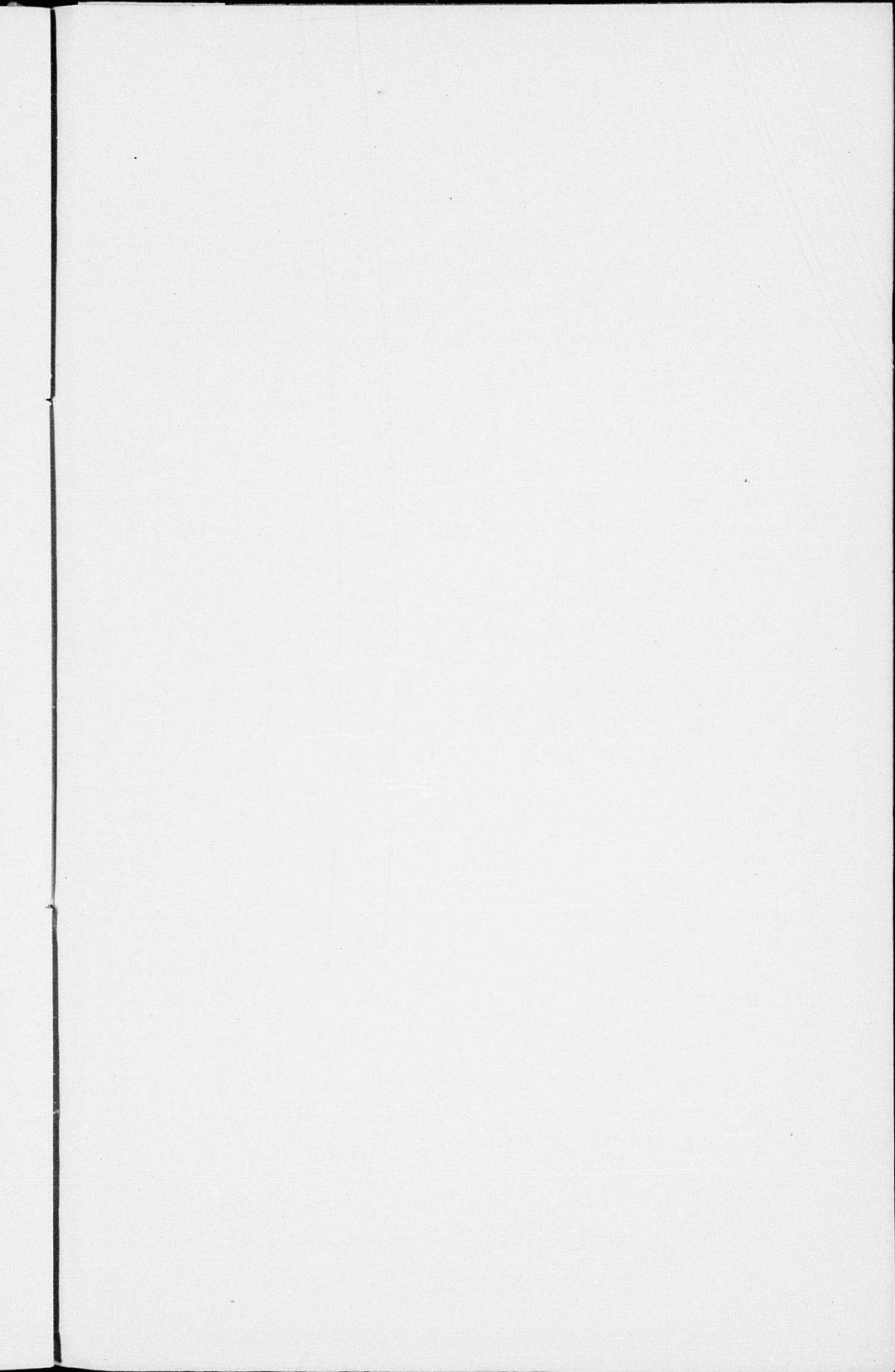
Nos Eglises ont conservé ce vif sentiment de la liberté, qui les a conduites à la tolérance et à la largeur chrétienne. Elles ne sont pas absolument unanimes, sans doute; chacune d'elles a sa tendance particulière, et elles ont résolu dans des sens différents les grands problèmes religieux qui se sont posés dans notre siècle. Mais les cœurs sont restés unis, et je ne connais pas d'Eglise où on retrouve au même degré le respect de la liberté, l'esprit de fraternité et de support mutuel. C'est là un état de choses dont nous avons tout lieu de nous féliciter, en un temps où les passions religieuses entraînent de nouveau bien des âmes à toutes les violences du fanatisme.

Ai-je besoin d'ajouter, en terminant, mes chers Frères, que nous saurons conserver ces traditions? Nous n'oublierons pas sans doute qu'une Eglise chrétienne doit être avant tout un foyer, aussi intense que possible, de vie religieuse et morale, et que sa première tâche est, aujourd'hui plus que jamais, de s'adresser au cœur et à la conscience;

mais nous nous souviendrons aussi que nous sommes une Eglise de liberté et de progrès; et si, ce qu'à Dieu ne plaise, l'étroitesse d'esprit et l'oppression religieuse venaient à régner de nouveau au milieu de nous, nos Eglises pourraient être encore un refuge pour les consciences droites qui refuseraient d'accepter cette servitude, et sauraient redire encore la fière parole de l'apôtre: demeurez fermes dans la liberté dans laquelle Christ nous a mis!

C'est avec ces sentiments de fidélité à nos traditions et à l'évangile que nous célébrons cet anniversaire, en demandant à Dieu de bénir notre Eglise dans le présent et dans l'avenir, comme il l'a bénie dans le passé, en lui demandant surtout de répandre sur tous ses membres son esprit de vérité et de charité.





1702159 (No. 9)

